

PROJET DE VULGARISATION DES ITINERAIRES ET PAQUETS TECHNOLOGIQUES SUR LE RIZ DANS 5 REGIONS AGRO-ECOLOGIQUES**NOTE CONCEPTUELLE****A. Contexte**

Bien que la vulgarisation agricole ait toujours été parmi les priorités de la politique gouvernementale, elle prévoyait très peu d'outils sur la filière riz. Depuis la flambée des prix des denrées alimentaires en 2008, l'Etat a classé le riz parmi les filières stratégiques, ce qui a amené à l'élaboration de la SNDR qui a été validée en 2009. Suite à la validation du nouveau cadre de politique général, le DSCE, le DSISR, secteur Agriculture et Développement Rural a été révisé en Octobre 2010 et inclut le Programme "Amélioration de la Production et de la Compétitivité des Filières" qui prévoit des actions sur la vulgarisation agricole. C'est dans ce contexte que le "Projet de vulgarisation des itinéraires et paquets technologiques" a été conçu.

B. Justifications

Ce Projet entre dans le cadre de la mise en œuvre du SNDR dont l'un des principaux axes d'intervention concerne le développement du sous-secteur "Dissémination des technologies".

La principale justification de ce Projet est la sécurisation, au niveau national, de la production alimentaire face aux tendances de la crise sur les denrées de base au niveau mondial. Le bilan de la production nationale et des besoins en consommation de riz font état d'un déficit que le gouvernement se fixe de dépasser en vue de passer au niveau de la filière riz d'une économie de subsistance à une économie de marché.

Le comblement de ce déficit se fera à la base par une forte augmentation de la production de riz par, entre autres axes, l'augmentation du rendement moyen du riz au niveau national qui reste relativement bas. Ce bas niveau de rendement est fortement imputable à la faiblesse de la technicité des riziculteurs, voire des agents d'encadrements agricoles dont le nombre est par ailleurs très réduit. Il est donc nécessaire de développer un système de vulgarisation des itinéraires techniques et des paquets technologiques spécifiques à la culture du riz.

Par ailleurs, les activités préconisées dans ce Projet correspondent à l'axe "Amélioration de la recherche agricole, de la diffusion et de l'adoption de la technologie" du PDDAA.

C. Zones d'intervention potentielles et Groupes cibles

Le Projet National de Vulgarisation et de Recherche Agricole PNVRA, qui travaille sur la vulgarisation ne met pas l'accent sur la spéculation riz et les agents de vulgarisation de zones (AVZ) ne sont pas outillés pour répondre aux besoins des producteurs de riz en matière d'itinéraires et de paquets technologiques appropriés. D'autre part, le Projet d'Appui au Programme National Semencier qui vient de démarrer en début 2011, n'a pas un volet spécifique consacré à la vulgarisation de ces outils techniques.

Mis à part les zones SEMRY et UNVDA où les producteurs bénéficient d'un encadrement d'un réseau de vulgarisateurs, tous les bassins de productions rizicoles présentent cette importante lacune en itinéraires techniques et paquets technologiques. Aussi les zones d'interventions de ce Projet comprendront les bassins rizicoles des 5 régions agro-écologiques qui ne sont pas encadrés par les deux structures sus-citées.

D. Objectifs Principaux du Projet

Objectif Global du Projet

L'objectif global du Projet est d'augmenter la production rizicole afin de contribuer à la sécurité alimentaire et accroître les revenus de producteurs de riz.

Objectif Spécifique

L'objectif spécifique du Projet est d'améliorer la technicité des exploitants rizicoles afin d'accroître leur productivité et les rendements agricoles. Par ailleurs, à travers les formations des agents de vulgarisation, la capacité des structures d'encadrement de l'Etat sera renforcée.

E. Description des Composantes, Résultats et Activités

Le Projet sera mis en œuvre autour de 4 composantes :

- La Composante *Inventaire et Capitalisation des itinéraires et paquets technologiques sur le riz pluvial et irrigué.*
- La Composante *Production et Diffusion des Itinéraires et paquets technologiques en multi-média.*
- La Composante *Formation des Agents vulgarisateurs.*
- La Composante *Gestion du projet*

La première Composante " *Inventaire et Capitalisation des itinéraires et paquets technologiques sur le riz pluvial et irrigué*" consistera en l'inventaire des itinéraires et paquets technologiques existants et nouveaux par zone agro-écologique et leur capitalisation sous forme d'une base données qui sera actualisées avec le concours de l'IRAD et des producteurs.

La deuxième composante " *Production et Diffusion des Itinéraires et paquets technologiques en multi-média*" comprend deux sous-composantes : (i) la *production des supports de communication* : qui consiste à l'élaboration des supports de sensibilisation, de formation et de vulgarisation, regroupés au sein d'un système efficient de communication rurale. Ces supports comprendront aussi bien les média audiovisuelles (radio et TV), les revues et magazines scientifiques nationales et régionales, les prospectus et brochures, fiches techniques et guides simplifiés en fonction de chaque variété et des ZAEs, de bandes dessinées, ainsi que des équipements à usage communautaire tels que les radio-manivelles dont seront dotées des groupes d'écoute ; (ii) la diffusion des itinéraires et paquets technologiques qui impliquera les CEP, à créer lorsqu'ils n'existent pas ainsi que tous les acteurs du secteur multi-média. Des contrats de prestations et de diffusion seront établis par le Projet avec les opérateurs tels les stations Radio nationales, locales. Les supports seront distribués dans les centres de formations, ces diffusions se feront aussi dans le cadre d'ateliers de communication.

La Composante " *Formation des Agents vulgarisateurs*" consistera à former des agents d'expertises locales tels que les agents d'appui conseils, les techniciens spécialisés du MINADER, des animateurs-relais intervenant au niveau des communautés de base, et en particulier des champs-écoles de Production (CEP) qui constituent des centres de formation et de vulgarisation répartis au milieu des exploitations rurales agricoles.

La Composante *Gestion du projet*, assurera les aspects de la gestion administrative et financière au quotidien du Projet, et apportera les appuis nécessaires à la réalisation des composantes techniques opérationnelles. Par ailleurs elle sera chargée des relations avec les institutions de tutelles et les partenaires au développement, le management du projet avec le suivi-évaluation des activités dans le but d'atteindre pleinement les objectifs qui sont assignés au Projet.

F. Coûts et Financements

Les coûts et financements du Projet seront définis dans le cadre d'une mission de formulation qui sera co-organisée par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers, susceptibles de contribuer aux objectifs de ce Projet.

G. Stratégie de Mise en œuvre du Projet

La stratégie de mise en œuvre du projet sera basée sur une approche contractuelle et participative entre les différents acteurs et les structures de vulgarisation et de développement intervenant au niveau des différentes zones. Cette contractualisation des prestations à des privés professionnels de la communication en collaboration avec les techniciens du MINADER et du projet sera à la base de la stratégie du Projet. Les formations et appuis-conseils aux producteurs sur l'utilisation des supports élaborés seront fournis à la demande par les techniciens du MINADER et de l'IRAD. Ainsi, l'implication des structures décentralisées du MINADER et du MINCOM sera sollicitée, à travers des conventions de collaboration entre le projet et ces structures.

Considérant les besoins dans les différents sous-secteurs de développement de la filière riz, des synergies avec d'autres partenaires et Projet seront recherchées et matérialisées par des protocoles ou conventions de collaboration.

H. Organisation et gestion

Le projet sera rattaché au MINADER. Une unité de gestion du projet, sous la direction d'un coordinateur de Projet sera mise en place avec des cadres responsables de chaque composante technique ainsi qu'une équipe administrative et financière. Un responsable du suivi-évaluation assistera le Coordinateur du projet dans le suivi des activités du Projet et en particulier des résultats et impacts attendus conformément aux objectifs assignés au projet.

I. Suivi-Evaluation

Il sera mis en place un système de suivi et d'évaluation moderne et adapté, s'assurant d'une participation effective des bénéficiaires finaux, incluant les prestataires de services, dans le suivi de performance (suivi des activités) et l'évaluation des impacts du projet. Des méthodes de suivi-évaluation participatif seront développées par le projet. Les principaux indicateurs d'activités et de résultats objectivement vérifiables pourraient notamment inclure : Nombre de supports multimédia produits sur les itinéraires et paquets technologiques ; Nombre de fiches techniques élaborés et distribués ; Nombre d'articles parus dans les journaux et revues sur les itinéraires et paquets technologiques ; Nombre de groupes d'écoutes constituées ; Nombre de radio manivelle disséminées au niveau des groupes d'écoute ; Nombre de contrats conclus sur la diffusion des itinéraires et paquets technologiques ; Nombre d'agents vulgarisateurs formés ; Nombre d'émissions Télévisés/radio sur les itinéraires et paquets technologiques ; Nombre d'adoptants d'itinéraires et paquets technologiques ; Nombre d'ateliers de communication sur les itinéraires et paquets technologiques, etc. ...

J. Risques

Les risques sont liés à l'insuffisance de prestataires de communication dans les zones rurales.

K. Fiche de Projet